

Créer son atelier avicole bio : pondeuses et chair

Public cible

Agriculteurs ou agricultrices de l'Hérault (ou départements voisins) souhaitant développer un atelier avicole bio, porteurs de projets en aviculture bio, conjoints collaborateurs, salarié.e.s

Objectifs

Préparer la mise en place d'un atelier avicole bio : pondeuses et/ou chair

Enjeux

Que ce soit dans le cadre d'une production en volailles de chair ou de poules pondeuses, la création d'un atelier avicole en bio est un projet fréquent des candidats à l'installation en production animale. Dans le cadre d'une activité agricole principale ou, comme atelier secondaire en complément d'une production végétale, l'aviculture permet une installation peu coûteuse en investissements et une commercialisation des produits dès les premiers mois d'activité. Le département de l'Hérault compte encore peu de producteurs d'œufs certifiés en Agriculture Biologique. La demande des consommateurs reste donc encore largement insatisfaite et représente une opportunité commerciale intéressante tant en vente directe que par l'intermédiaire de magasins spécialisés bio qui peinent à s'approvisionner.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Jour 1 :

[Matin]

Visite d'une ferme en élevage de poules pondeuses bio avec centre de conditionnement d'œufs.

[Après-midi]

- Principaux éléments du système de production en élevage de volailles : cycle d'élevage bio, choix des races, renouvellement des bandes
- Principaux besoins en infrastructures : poulailler, parcours, chauffage, éclairage, mangeoires, abreuvoirs, pondoirs, perchoirs
- Plan d'alimentation : matières premières, approvisionnement et stockage, accès à l'eau, adaptation au cycle de production.

Jour 2 :

[Matin]

Visite d'une ferme en élevage de volailles de chair avec tuerie.

[Après-midi]

- Conduite sanitaire d'un élevage de volailles en bio
- Principales affections et prévention
- Normes réglementaires
- Commercialisation
- Spécificités liées à la vente avec intermédiaire

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

09 nov 2023

09:00 - 17:30

Lieu de rdv pour 9h : Les oeufs de l'Hortus. 3

Route de Sommières
34270 Vacquières

Max Haefliger, formateur en volailles bio. Expert en grandes cultures et volailles Bio, ancien directeur du BIOCIVAM 11 et ancien éleveur de poules pondeuses bio.

16 nov 2023

09:00 - 17:30

A définir

34

Max Haefliger, formateur en volailles bio. Expert en grandes cultures et volailles Bio, ancien directeur du BIOCIVAM 11 et ancien éleveur de poules pondeuses bio.

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 31/10/2023

Tarifs

Adhérent 406€

Non adhérent 406€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter



Modalités d'accès :

Adresse : _____
--
Code postal : _____

Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))